

jurisprudence

mandat

franchising

leasing

conditions générales

convention de Vienne

clauses de concurrence

closing

contrat de mandat

**Symposium en droit
des contrats**

financement

**LA PRATIQUE
CONTRACTUELLE 4**

clauses de concurrence

20 novembre 2014

négociation

contrat de transaction

acquisition

contrat de vente

En bref...

La quatrième édition de ce symposium entend faire le point sur l'actualité en droit des contrats. Les conférences permettront d'analyser certains aspects choisis du contrat de mandat, du contrat de vente internationale de marchandises et des contrats de consommation. Les ateliers porteront sur des aspects pratiques liés au contrat de transaction ainsi qu'à l'obligation de non-concurrence. Un atelier traitera par ailleurs de la responsabilité contractuelle du conseiller fiscal.

Une présentation de la jurisprudence rendue durant les deux dernières années permettra aux praticiens du droit des contrats de se mettre à jour sur les arrêts importants.

Direction des journées

Pascal Pichonnaz, Professeur à l'Université de Fribourg

Franz Werro, Professeur à l'Université de Fribourg et au Georgetown University Law Center (Washington D.C.)

Programme de la journée

Jeudi 20 novembre 2014

Dès 8h30 *Accueil avec café et croissant*

Conférences générales

09h00 – 09h15	P. Pichonnaz	Ouverture du symposium
09h15 – 10h00	F. Werro	Le contrat de mandat: quoi de neuf ?
10h00 – 10h30	<i>Pause-café</i>	
10h30 – 11h15	P. Pichonnaz	Quelques nouveautés liées aux contrats de consommation
11h15 – 12h00	Ch. Fountoulakis	La jurisprudence récente dans le droit de la vente internationale
12h00 – 13h15	<i>Repas (buffet)</i>	

Ateliers à choix

13h15 – 14h15 1^{ère} session

14h25 – 15h25 2^e session

15h25 – 15h45 *Pause-café*

D. Dreyer	Obligation de non-concurrence : Licite ? Sans effet ? Illicite ?
N. Kuonen	Le contrat de transaction
B. Chappuis	La responsabilité contractuelle du conseiller fiscal

Conférence générale

15h45 – 16h45	P. Pichonnaz F. Werro	Commentaires de jurisprudence
16h45	F. Werro	Clôture du symposium

Les intervenant-e-s

Benoît Chappuis	Avocat à Genève, docteur en droit, professeur titulaire à l'Université de Genève et de Fribourg
Dominique Dreyer	Avocat à Fribourg, docteur en droit, LL.M., professeur titulaire à l'Université de Fribourg
Christiana Fountoulakis	Professeure à l'Université Fribourg
Nicolas Kuonen	Avocat à Genève, docteur en droit, LL.M., chargé de cours à l'Université de Fribourg
Pascal Pichonnaz	Professeur à l'Université de Fribourg
Franz Werro	Professeur à l'Université de Fribourg et au Georgetown University Law Center (Washington D.C.)

Lieux

Université de Fribourg, Site de Miséricorde et Centre de formation continue

Frais d'inscription

CHF 490.- y c. les pauses, le lunch de midi et le livre lors du symposium

CHF 440.- pour les Alumni de l'Université de Fribourg

CHF 300.- pour les stagiaires (si le maître de stage est inscrit)

CHF 150.- pour les étudiant-e-s et les doctorant-e-s

Délai d'inscription

20 octobre 2014

Inscriptions

par internet : www.unifr.ch/formcont

au moyen du talon ci-joint, par fax (026 300 96 49) ou par poste, à l'adresse suivante :

Service de la formation continue, Université de Fribourg

Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Inscription online : www.unifr.ch/formcont

La pratique contractuelle 4

20 novembre 2014

Nom : _____ Prénom : _____

Titre : _____

Activité professionnelle actuelle : _____

Bureau/institution/entreprise : _____

Adresse privée : professionnelle : _____

Tél. privé : _____ Tél. professionnel : _____

E-mail: _____

Date, lieu : _____

Nom, prénom, institution, profession et lieu figureront sur une liste à disposition des participant-e-s de la formation.

Prix spéciaux : joindre SVP une copie de la carte de légitimation

- Alumni de l'Université de Fribourg
- Stagiaires
- Etudiant-e-s, doctorant-e-s

Veuillez envoyer votre inscription jusqu'au 20 octobre 2014 à l'adresse suivante :

Service de la formation continue, Université de Fribourg, Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Cochez au maximum deux manifestations.

Je participerai aux deux ateliers suivants :

- Obligation de non-concurrence : Licite ? Sans effet ? Illicite ?
- Le contrat de transaction
- La responsabilité contractuelle du conseiller fiscal

Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer **par écrit** ; la somme de CHF 50.- sera facturée pour couvrir les frais administratifs. A partir du 6 novembre 2014, la moitié du montant d'inscription sera facturée en cas de désistement ; dès le 13 novembre 2014, la totalité du montant d'inscription est due.